COMMUNIQUÉ DU FONDS DE GARANTIE



Une gouvernance reconduite pour le FGAO

Vincennes, le 27 juin 2019

A l'issue de l'Assemblée Générale du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO) du 26 juin 2019 et de la réunion du conseil d'administration qui a suivi, le président et le directeur général sont reconduits pour un mandat de trois ans.



Le conseil d'administration du FGAO est composé de 12 administrateurs. Il comprend 7 représentants des sociétés d'assurance, et 5 membres désignés par arrêté du ministre chargé de l'économie. Lors de sa séance du 26 juin 2019, les nouveaux administrateurs ont renouvelé leur confiance à :

- Michel Gougnard, Président du FGAO
- François Nedey, Vice-Président du FGAO
- Patrick Degiovanni, Président du comité d'audit.

En fonction depuis juillet 2016, ils sont reconduits pour un second mandat.

Le Conseil d'administration du FGAO est dorénavant composé de :

Michel Gougnard, Président du Conseil d'administration du FGAO

« Le premier mandat nous a permis de lancer toutes les actions de progrès nécessaires dans autant de domaines que le financier, l'organisationnel, le numérique, l'immobilier, la communication et les RH. Si nous pouvons être optimistes sur l'aboutissement des transformations en cours pour faire du FGAO une référence dans la prise en charge des victimes d'accidents de la circulation causés par des conducteurs en défaut d'assurance ou qui ont pris la fuite, j'ai également la conviction que le défi de la réduction du fléau de la non-assurance routière est à notre portée »

Titulaire d'une maîtrise en droit public et diplômé de l'institut de contrôle de gestion, Michel Gougnard a effectué l'intégralité de sa carrière au sein du groupe d'assurance mutualiste Covéa (Maaf, MMA, GMF) qu'il a intégré en 1976. Il assuma, notamment, la fonction de directeur général de l'entité AIS (assistance indemnisation services) ainsi que de directeur général des ressources humaines et communication interne. Il est aujourd'hui administrateur de Covéa Coopérations, MAAF, MMA, Assurances Mutuelles de France, Le Finistère Assurance et de l'Ifpass. Il est également président de Valeurs Mutualistes Maaf.

REPRÉSENTANTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

- **Thierry BIARDEAU**, Directeur technique assurance, Direction déléguée services et solutions assurance de la MAIF.
- Pierre-Louis BLANC, Direction Actuariat et Pilotage IARD de AXA France IARD, succède à Frédéric Serres, directeur sinistres auto entreprises de AXA ENTREPRISES, administrateur sortant.
- **Jean-Louis CHARLUTEAU**, Directeur réassurance et modélisation catastrophes, Pilotage projets techniques de GENERALI FRANCE.
- Patrick DEGIOVANNI, Directeur Général adjoint de PACIFICA.
- **Philippe MARAVAL**, Directeur adjoint et directeur général adjoint Indemnisations et Services du groupe MATMUT.
- **François NEDEY**, Vice-Président du conseil d'administration, directeur technique assurances de biens et responsabilités d'ALLIANZ France.

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR ARRÊTÉ DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE

- Didier BOLLECKER, Président de l'Automobile Club Association.
- Blaise DURAND, ancien Président de EB TRANS France, Secteur Transport.

REPRÉSENTANT DES USAGERS ET BÉNÉFICIAIRES DÉSIGNÉ PAR ARRÊTÉ DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE

• Alain DE VECCHIS, Président du CNC (Conseil National de la Consommation) Vaucluse succède à Marcel Panchout, administrateur sortant, représentant de l'UNAF (Union Nationale des Familles de France).

REPRÉSENTANT DES ORGANISMES DE PRÉVENTION ROUTIÈRE DÉSIGNÉ PAR ARRÊTÉ DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE

• Anne LAVAUD, Déléguée générale de l'Association Prévention Routière.

PERSONNE QUALIFIÉE DÉSIGNÉE EN RAISON DE SES COMPÉTENCES FINANCIÈRES PAR ARRÊTÉS DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE

• Antoine MANTEL, Contrôleur général de CEGEFI (contrôle général économique et financier).

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

• Romain Chambre, Commissaire du Gouvernement auprès du FGAO

Chef du Bureau Assur1, Marchés et Produits d'assurance, Sous-Direction des Assurances, Service du Financement de l'Economie, Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances.

Réélection de Julien Rencki, directeur général du Fonds de Garantie

Le Conseil d'administration, sur proposition de son président et de l'Etat, a également reconduit **Julien Rencki**, pour un nouveau mandat de trois ans. Il est directeur général du FGAO depuis juillet 2016.

« Je suis heureux de poursuivre, avec le soutien de la gouvernance et avec l'ensemble des équipes, la transformation engagée afin de faire du Fonds de garantie un acteur de référence de la solidarité envers les victimes, conjuguant le sens de l'intérêt général et la performance opérationnelle, responsable, innovant et à l'écoute de l'ensemble de ses partenaires », a exprimé Julien Rencki, directeur général du Fonds de Garantie.

Agé de 49 ans, ancien élève de l'ENA, diplômé de l'IEP de Paris et de la faculté de droit de l'université de Paris-II, Julien Rencki dirige depuis juillet 2016 le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO) et le Fonds de Garantie des victimes d'actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI) administré par un conseil d'administration distinct. Il a effectué l'essentiel de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances. Depuis 2012, il a notamment exercé les fonctions de conseiller pour l'économie, les finances et les entreprises du Premier ministre, puis de secrétaire général pour la modernisation de l'action publique.

A propos du FGAO:

Créé en 1951, le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages, le FGAO, est un organisme d'intérêt général qui agit au nom de la solidarité nationale. Il indemnise les victimes des dommages corporels et/ou matériels, ainsi que leurs ayants droit, résultant d'un accident de la circulation lorsque le conducteur a pris la fuite, n'est pas assuré ou que son assureur est en liquidation.

En 2018, le FGAO a versé près de 182 M€ à plus de 37 000 victimes.

